



LE COMITE LOCAL DU PERSONNEL BRUXELLES VOUS INFORME
THE LOCAL STAFF COMMITTEE BRUSSELS INFORMS YOU
DIE ÖRTLICHE PERSONALVERTRETUNG BRÜSSEL INFORMIERT

CONFERENCE SUR LA SECURITE DANS LE QUARTIER EUROPEEN Quelles perspectives?

**Lundi 15 novembre 2010
de 12 h 30 à 14 h 30**

Atrium J79, rue de la Loi, 80

M. Charles Picqué Ministre-Président du Gouvernement de la région de Bruxelles-Capitale et les représentants de la direction DG HR.DS (Sécurité) répondront à vos questions.

Agenda:

- **Bienvenue et introduction**
M. Hans Torrekens, Président du CLP Bruxelles
- **Présentation succincte des risques de sécurité pour le personnel CE à Bruxelles**
M. Dieter Birkenmaier, Vice-Président du CLP Bruxelles
- **Mesures prises et actions à entreprendre par la région Bruxelles-Capitale**
M. Charles Picqué, Ministre-Président du Gouvernement de la région de Bruxelles-Capitale
- **Session questions-réponses**

Intervention en langue française

**Le Comité Local du Personnel Bruxelles de la Commission européenne
vous remercie pour votre participation**

Pendant les derniers mois, les questions de sécurité sont à nouveau devenues très actuelles pour le personnel. Plusieurs attaques contre le personnel dans le quartier européen ont créé pas mal de remous dans les fora habituels (échanges de courriels, presse, tv). Comme la responsabilité pour la sécurité relève principalement de la compétence des autorités du pays d'accueil, il faut d'abord identifier le rôle et l'influence des institutions européennes et de la valeur ajoutée à y donner par la représentation du personnel. Ensuite, les différents risques identifiés peuvent être analysés et discutés à l'intérieur des institutions et avec les instances belges. A la Commission, la responsabilité finale technique relève de la Direction Sécurité de la DG HR, et en partie de l'OIB. La responsabilité politique appartient au Commissaire responsable des affaires administratives, Maroš Šefčovič.

1. SECURITE DES TRANSPORTS

Les différentes gares et arrêts autour de nos bâtiments présentent un risque d'insécurité important. Le CLP est souvent informé sur des attaques violentes contre des utilisateurs, qui sont quelque fois des membres du personnel.

Le CLP a aussi été notifiée de plusieurs incidents de *car jacking* dans le quartier européen et autour des écoles européennes. L'utilisation du vélo pour les déplacements entre la maison et le lieu de travail est dangereuse, puisque l'accès en ville de la périphérie est pénible et décourageant. Les piétons sont exposés aux mêmes risques avec un état abominable des trottoirs à Bruxelles. Ils sont de plus exposés à d'autres *pickpockets*, vols des sacs à mains et même des agressions physiques.

2. ECOLES EUROPEENNES ET CRECHES

Les structures des écoles européennes et des crèches sont très vulnérables sur le plan sécurité physique et peuvent être considérées comme des *soft targets* pour une attaque terroriste éventuelle. La surpopulation structurelle des écoles hébergeant des élèves dans des structures de bâtiments inappropriés (classes containers, voies d'évacuation inadaptées aux nombres de personnes présents dans un bâtiment, etc.) est également très inquiétante. L'état défectueux des terrains de jeux et les accès sécurisés aux parkings d'autobus demandent une attention particulière et devraient être améliorés.

3. SECURITE DES BATIMENTS

Depuis le 11 septembre 2001, la possibilité d'une attaque terroriste contre l'UE ou l'OTAN n'est plus si unimaginable. La sécurité quotidienne des bâtiments, avec comme exemple flagrant l'incident d'incendie au bâtiment BERL en 2009, demande une attention particulière. Cet incident n'a pas résulté dans des dommages importants pour la sécurité physique du personnel, mais a dévoilé plusieurs faiblesses concernant le déroulement de l'alerte et le flux d'information au personnel. La Commission a installé un réseau de communication de crise par la structure du *business continuity management* mais quel est l'efficacité du système en cas de crise/catastrophe ?

4. VOLS, DELITS ET SECURITE DANS LES BATIMENTS UE

Du portefeuille enlevé d'un tiroir ou la veste en cuir disparaissant à l'ordinateur volé, nos institutions ne sont pas les seules à connaître tels ennuis. Notre administration fait des actions de sensibilisation et d'information en temps régulier, mais le contrôle social par les huissiers, chefs d'immeuble et collègues direct reste très important dans la prévention.

La sécurité dans les parkings des bâtiments devient de plus en plus problématique suite au parking sauvage et le non respect des règles de base de sécurité. Il faut définir la responsabilité finale de la gestion des parkings au sein des services de l'OIB et du service gardiennage.